L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 17 MARS.

ENCORE LES $30,000 DES ARTISTES FRANÇAIS.

Nous lisons dans le *Courrier de l'Illinois*:

La démarche que vient de faire la Société de Bienfaisance Française, en envoyant deux de ses délégués à New-York auprès de M. Morgan, dépositaire de la somme de $30,000 provenant de la vente des tableaux des artistes français, a ravivé l'intérêt qui s'attache à cette affaire.

En effet, le comité de Paris, tout en confiant à l'honorable M. Morgan le soin de faire parvenir aux malheureux de Chicago, le montant de la vente des tableaux, le laisse, par une lettre du 5 novembre 1872, complètement libre d'en faire la distribution comme il l'entendra.

C'est en s'appuyant sur la dernière partie de ces instructions que M. Morgan se refuse à remettre les fonds dont il est dépositaire, non-seulement à la Société de Bienfaisance Française mais même à l'administration municipale de la ville de Chicago.

M. Morgan est ex-gouverneur de l'Etat de New York, c'est un des plus riches banquiers d'Amérique, et il est mis en avant comme un des candidats du parti républicain à la présidence des Etats-Unis; il ne peut donc venir à l'esprit de personne, un seul instant, que ce soit un motif d'intérêt qui le guide dans son refus.

L'intention de M. Morgan nous paraît être celle-ci: il voudrait que ces $30,000, qui, avec les intérêts accumulés, s'élèvent à près de $40,000, fussent affectés à l'édification d'un monument ou à la fondation d'une institution qui rappellerait aux générations futures la générosité des artistes de la France, et, dans ce but, il demande que la municipalité de Chicago fournisse le local pour un musée que lui, Morgan, s'engage à garnir et à augmenter chaque année par des acquisitions de tableaux faites au moyen des intérêts des fonds qu'il a entre les mains.

Il y a évidemment, au fond de ce projet, une idée généreuse, utile au progrès des arts et à la propagation des œuvres françaises, et nous serions les premiers à nous en réjouir et à l'approuver, si tout en conservant le caractère permanent et commémoratif de la générosité française, l'institution avait non pas un but artistique, mais de bienfaisance et d'aide aux malheureux, qui est, sans aucun doute, dans la volonté des donateurs; et dans cet ordre d'idées il nous semble qu'une entente facile pourrait s'établir entre M. Morgan d'un côté, et la ville de Chicago et la Société de Bienfaisance de l'autre.

M. Morgan, en effet, tout en tenant, jusqu'à meilleur avis, son dessein comme le seul raisonnable, a cependant, paraît-il, exprimé aux deux délégués de la Société de Bienfaisance, MM. Guéroult et Schwartz, qu'il était prêt à examiner toute proposition qui rencontrerait l'adhésion de la majorité de la population de Chicago.

Ne pourrait-on pas, alors, faire circuler une pétition demandant que le fonds actuel soit converti en bonds du gouvernement qui seraient déposés dans la Fidelity Savings Bank, sous la garantie d'un conseil d'administration composé, par exemple, du maire de Chicago, du président du Board of Trade, du consul de France, d'un juge et du président de la Société de Bienfaisance Française. Ce fonds qui porterait le nom des donateurs resterait inviolable à perpétuité, et tous les six mois les membres du conseil s'assembleraient pour détacher les coupons et en remettre le montant aux officiers de la Société de Bienfaisance Française.

Ce plan que nous soumettons à l'examen de toutes les personnes qui se sont intéressées à l'affaire, a un caractère pratique, car nous ne croyons pas qu'il y ait une seule personne charitable à Chicago qui se refusât à signer une telle pétition; il aurait l'avantage de ne pas heurter les sentiments de M. Morgan, le seul et véritable dispensateur, aujourd'hui, de la générosité des artistes, et en cas de réussite il assurerait l'avenir de la Société Française de Bienfaisance qui est actuellement dans un état précaire.

REPRÉSENTANTS DE L'ARMÉE ESPAGNOLE A PHILADELPHIE.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

La *Gazette* de Paris avait annoncé en ces termes le passage dans cette capitale d'un détachement de l'armée espagnole allant à Philadelphie:

"Nos boulevardiers ont été fort surpris, le 24, de voir sur le boulevard, se promenant trois par trois, des soldats portant des uniformes étrangers flambants neufs. Le Parisien, assez curieux pour interroger ces soldats sur les motifs de cette soudaine invasion, n'a pu recevoir de réponse satisfaisante, car ces braves gens ne parlent pas un mot de français, ne pouvaient se faire comprendre que dans la langue de don Quichotte. Il s'agit simplement d'une batterie d'artillerie envoyée par le gouvernement du roi Alphonse à l'*Exposition de Philadelphie*, batterie qui partira *samedi du Havre*, par un des transatlantiques. Ces soldats, au nombre de douze, sont commandés par un sous-lieutenant. Leur uniforme se compose d'une grande capote à la prussienne en drap bleu, serrée à la taille par une ceinture en cuir noir; les boutons de l'uniforme sont blancs et portent les armes du roi. La coiffure est assez originale et rappelle la casquette de voltigeurs du premier empire; la visière est couverte par une grosse torsade en laine rouge. Les hommes sont fort beaux, et, pour la plupart, fort jeunes."

L'arrivée à New York, vendredi soir, par le steamer *Parthia*, des militaires signalés par la *Gazette*, a permis de relever plusieurs inexactitudes dans le récit de ce journal. Ce ne sont pas des artilleurs, mais des soldats du génie, qui sont envoyés d'Espagne, pour aider à l'érection des bâtiments de la commission espagnole sur les terrains du Centenaire. Le détachement, sous les ordres du lieutenant colonel Marin, se compose de 2 sergents, 2 caporaux et vingt-quatre simples soldats. Il était attendu dès jeudi, et les résidents espagnols de New-York avaient préparé un programme de réception qui a dû être modifié.

Les visiteurs ont trouvé au débarcadère un groupe nombreux de leurs compatriotes les plus notables, parmi lesquels MM. de Uriarte, consul général d'Espagne, et Ferrer de Conto, éditeur d'*El Cronista*.

Après un échange de souhaits de bienvenue et de félicitations, le lieutenant-colonel Marin a été escorté à l'hôtel Grand Central, et ses hommes à l'hôtel Espagnol, de la Quatrième rue.

Avant-hier soir, un banquet a été offert au colonel Marin, chez Delmonico. Cette fête, présidée par le consul, avait réuni beaucoup de personnages distingués de nationalité espagnole, entre autres MM. de Lopez Fabra, commissaire du Centenaire, Sdassez, membre de la commission, Reinat, vice-consul, Ferrer de Conto, colonel Wingate, major Sanchez, etc.

Le consul général a annoncé que des engagements antérieurs avaient empêché le ministre d'Espagne à Washington de venir au banquet, mais qu'il compte assister à une réception qui sera donnée dans le cours de cette semaine en l'honneur du colonel Marin. Des toasts ont été portés au roi d'Espagne, au colonel Marin, aux citoyens espagnols et au ministre d'Espagne, à Cuba et à l'Espagne, à l'armée espagnole. Vers la fin du banquet, les hommes du détachement amené par le lieutenant-colonel Marin ont défilé militairement dans la salle, revêtus de leurs uniformes neufs, aux cris enthousiastes de: Vive l'Espagne!

Le colonel Marin doit aller aujourd'hui faire une première visite à Philadelphie. Ses hommes et lui ont assisté à la messe, hier matin, à l'église Saint Vincent-de-Paul.

Le 18 courant, un grand dîner sera donné à Hoffman House en l'honneur des représentants de l'armée espagnole.

NOUVELLE FAÇON D'EMPECHER UN DUEL.—Deux gentlemen du meilleur monde d'Autriche, mais que la discrétion nous empêche de désigner autrement que par les initiales, se trouvaient sur le terrain pour se disputer, à coup d'épée, le cœur d'une belle qui semblait favoriser plutôt l'un que l'autre de ses Céladons.

A peine les deux adversaires s'étaient-ils mis en mesure, qu'une grêle de coups de bâtons tombait sur eux à l'improviste et les forçait de quitter le pré sans avoir ferraillé. C'était une troupe de paysans des environs qui leur avaient joué ce mauvais tour.

Mais voici le plaisant de l'affaire. Les deux coureurs de bonne fortune étaient mariés, et les paysans avaient été chargés, par leurs légitimes épouses, d'empêcher ces messieurs de se tordre le coup pour une autre.

Quant aux deux maris, ils étaient battus, mais peu contents, comme bien vous pensez.

—M. de Bornier se porte comme candidat pour le siége vacant à l'Académie française, par la mort de M. de Carné.

Le successeur de M. Patin, comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, sera, dit-on, M. Camille Doucet.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe Coupée.

H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)

E. RICULFI, Houma (Terrebonne)

SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeanneretie, paroisse Ste-Marie.

EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

LE THEATRE DES DAMES

Positivement la dernière fois que jouera Mlle MAY HOWARD.

Vendredi, Bénéfice d'Adieu. } La célèbre pièce de Dumas, CAMILLE, qu'elle a étudiée à Paris.

Egalement, Samedi, à la Matinée. }

Samedi soir } EAST LYNNE, Adaptation de C. W. Taylure.

Prix, pour la Matinée, (avec siéges réservés) CINQUANTE CENTS.

A l'étude—Une version, entièrement nouvelle, de MONTE CHRISTO, (tiré du français)—Egalement, OURS et HUNTED DOWN.

17 mars

Odd Fellows Hall.

Positivement plus que trois jours, du MERCREDI 15 mars,

DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR.

A 1 heure et à 8 heures du soir.

Les portes s'ouvriront à midi et à 7 heures.

Sylvester Bleeker..........Directeur.

Le célèbre

GENERAL TOM THUMB

Et sa femme, la presque imperceptible

Mlle MINNIE WARREN,

Et le phénomène,

MAJOR NEWELL.

Chants, duos, danses, dialogue, scènes et esquisses comiques.

Vus et entendus par les potentats de la terre pendant trois ans.

Les dames porteront à chaque représentation de beaux costumes et de magnifiques diamants.

Prix d'entrée, seulement 50 cents; pour les enfants au-dessous de 10 ans, 25 cents; siéges réservés, 75 cents; siéges réservés pour les enfants au-dessous de 10 ans, 35 cents.

Les dames et les enfants sont invités à assister aux représentations du jour afin d'éviter la foule et la confusion de celles du soir.

Siéges réservés à vendre au magasin de musique de M. Elie, No 153 de la rue du Canal.

8mars—10t

GRAND CONCERT

Vocal et Instrumental.

SUIVI D'UNE SOIREE DANSANTE.

Donné le DIMANCHE, 19 mars, à la salle de la Parfaite Union, rue Remparts, entre les rues St. Philippe et Dumaine,

A 7 1/2 heures précises,

Pour le bénéfice de Mme Courtade, amateur distinguée.

Avec le gracieux concours de Mlle Ludre, Mme Rossi et MM. Rossi, Repetto et Canton.

—— PROGRAMME ——

1re partie.

Thème Allemand..........C. Leyhack
Exécuté par Mlle M. Ludre.

Ivanhoé, scène dramatique..........J. Concone
Chanté par Mr Canton.

Arioso du Prophète..........Mayerbeer
Chanté par Mme Courtade.

Duo des Puritains..........Bellini
MM. Rossi et Canton.

Grand air du Trouvère..........Verdi
Chanté par Mr Repetto.

Duo de Norma..........Bellini
Chanté par Mmes Rossi et Courtade.

2me partie.

Ouverture du Sémiramis, à 4 mains..........Rossini
Mlle Ludre et Mr Flaudry.

Grand air du Chalet..........Adam
Chanté par Mr Rossi.

Duo du Trouvère..........Verdi
Chanté par Mme Courtade et Mr Repetto.

Cavatine des Huguenots..........Mayerbeer
Chantée par Mme Rossi.

Air de l'Africaine..........Mayerbeer
Chanté par Mme Courtade.

Trio de Guillaume Tell..........Rossini
Chanté par MM. Rossi, Repetto et Canton.

Accompagnateur..........Mr Flaudry

14 mars—5 t

GRAND
Bal Paré et Masqué.

Un grand bal paré et masqué sera donné à la

Salle de l'Opéra.

Pour la Mi-Carême (St-Joseph),

SAMEDI soir 18 Mars.

La troupe de musique de Yaeger a été engagée pour la soirée.

Cartes d'admission pour messieurs $2.00. Pour plus de détails voir les petites affiches.

16mars—3f

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DETAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés 2nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et grâce à laquelle il est maintenant à même de rivaliser avec ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau..........$6.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau..........$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour le véritable chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

Département des Finances.

Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 10 mars 1876.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au VENDREDI, 31 mars, à midi, pour la vente, à la ville, de CENT CINQUANTE MILLE PIASTRES EN BONS de la ville de la Nlle-Orléans et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton—y compris les bons à prime.

Toutes les enchères devront mentionner la classe de bons, le montant de l'intérêt, et les offres doivent inclure le capital et l'intérêt.

Les propositions doivent être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées "Propositions pour bons".

ED. PILSBURY,
Administrateur.

11mars—au31—V&S

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 75—1 an Nlle-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Les Français résidant à Key West et à Jacksonville (Floride), ainsi que les personnes ayant des relations d'affaires avec ces deux villes et avec la France, sont invitées à faire connaître au Consulat de la Nlle-Orléans les noms des résidents, soit Français, soit étrangers, susceptibles de remplir les fonctions d'Agent-Consulaire dans ces localités.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—AIZIERE, (Jean)—allemand—BLANION, (Bertrand)—BERNARD, (Célestin Faustin)—BERNHARD, (Adam)—BLEKMARK—BERTHELOT, (Léon)—BERTHET et LABERIE-BOISSY, (Sincère)—BOTEL, (Mme) BORDENAVE, (André, prêtre)—BOULANGER, (Jules) dit BAKER—BOURGEBET, (Joseph)—BROSSET, (Jean-Baptiste)—BURGAN, (Mme Vve)—CAMPAGNET—CASSAGNE, (Mathilde)—CHAUVY, (Alexandre)—CHIMM, (les époux)—COLLIGNY, (Albert Ronalt de)—CORNIER, (Mme Vve)—COURGIBET, (Joseph)—DAIGNEAU, (Isaac)—DALLIER, (Théophile)—DANDUE, (Mme Vve)—DEBART (Edmond)—DEPANCE, (Vve, née Généreuse, Egalité, Brun)—DUBOIS, (Jean)—DUCOS, (Ramon)—DUDOUIT, (les époux)—DUPOUCHEL, (Auguste)—DURAND, (Jean-Marie)—EYNARD, (Henri et Hippolyte)—FLEURIET, (Antoine)—FITTE et LANGLES—FRITZ, (Mme Vve Fleury)—GABRIEL, (Joseph Théophile)—GACHASSIN, (Victor)—GREGOIRE, (Mme Rosalie)—GIBB'U, (George)—GONDRAN, (les époux)—GUYOT, (J. D.)—GUIBON, (Jean François)—HES E, (Dile)—JACOUD, (Jean François)—BUNEAU, (Jean)—JANET, (Maurice)—JAMES, (Simon)—JEANMONEAU, (Jean)—JARLAN, (Pierre Lumin)—LAREZE—LAPEYROLLERIE, (Jean)—LATOUR—LAVERGNE, (Mme les époux)—LEVEAU, (Henri)—MALMAISON, (Fénault, Sophie, Euphrasie, femme de la) MARTIN, (Antoine et Alice, Vve, née Marie Elisabeth Delbert)—MASSET, (Jules)—MAZEIRAC, (Philippe)—MELLIS—MILLER, (Mme)—MENISSIER, (Elphèze Lecuyer)—MOUBAIN, (Pierre Gustave, Charles Georges, Louis Alphonse et Henri)—NEIVECH—ORIARD, (Droussel, (Bernard)—PAILLOT, (Alfred)—PASSETTE, (Antoine)—PAUL, (feu Louis François)—PIETRI, (Antoine)—PORCHE, (les époux)—POSTEL, (dame Eve Feyh)—POSTEL, (Georges Alfred)—PREVOST, (feu Toussaint Jean Marie Médard) ROMANETTI, (Jean-Baptiste)—REID, (Christian)—RISBOURG, (Jean-Baptiste)—SARRON, (Mme Vve Félix)—THOUROT, (Georges)—TUBO, (Nicholas Etienne) — VENNARD, (François).

Ce 10 Mars 1876.

Le Consul gérant,

10 mars VICOMTE PAUL D'ABZAC.

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livrés.

Planches pour plafond (ceilling) à $13 00 les mille pieds, livrés.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livrés.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

11juin—1an-DMarJ.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Théâtre favori des familles.

Mercredi, à midi et le soir, 15 mars,	Matinée—Montre ou or à gagner. Lottery of Life. A midi et le soir.
Jeudi, 16 mars,	Bénéfice de Mlle Emma Palmer, THE TWO ORPHANS, (Les Deux Orphelines)—version de l'Académie de Musique—pièce mieux jouée que dans aucun autre théâtre de la Nlle-Orléans.
Vendredi, 17 mars Fête de St. Patrick,	ST. PATRICK'S EVE, or Kathlein Mavourneen.
Samedi, Matinée,	ST. PATRICK'S EVE, or Kathlein Mavourneen.
Samedi, 18 mars,	Bénéfice de Mlle Jenny Clifford—Under the Gas Light, de Daly.
Dimanche, 19 mars,	Hernandez Foster, le GRAND MIME, dans son drame intitulé—"Jack Harkaway Afloat and Ashore."

14 mars—

Théâtre St-Charles.

Engagement, pour six représentations seulement, de

Mlle Mary Anderson,

à partir de LUNDI, 13 mars.

Voir les petites affiches.

Vendredi—Bénéfice de Mlle Anderson.

Samedi—Matinée Anderson.

Dimanche, 19 mars—Les KIRALFYS dans le Tour du Monde en 80 jours, Par Adolphe d'Ennery.

14 mars

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Rescompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—a No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,

SERA DONNÉ PAR

L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,

AU GRUNEWALD HALL,

Le SAMEDI, 18 mars 1876.

ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne.

23,30janv—6,13,20,27fév—5,12,10,17,18mars.

Jardin de Wenger

11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan—1an

REMEDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.

16nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste: en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 4 à 6 heures.

23mars—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,

150..........Rue du Canal..........150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 23nov—

ASSURANCES

GERMANIA INSURANCE COMPANY.

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS,

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIERES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
O. Del Bondio,	P. W. Dielman,	L. Godchaux,
A. Galser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Letellier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

81uin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maighan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecase,
E. Saloy,	H. Lebassey,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

13fév76—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.

JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE,	2nd. "
CHAS. J. LEEDS,	3ème. "
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart,

20mars 75—1an.

Dépôt du Bitter des Arabes,

73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui régle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,
Propriétaire

19sept—1a

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 12 mars 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Abanal Manuel	Larrousse Charles
Accarda Giuseppi	Lala Giuseppe
Arcaro Piedro	La Rosa Carmelo
Braquet Jaques	Lemaire Raymond
Brock Carl	Mora, Martin & Co
Calilian Henrie	Martinez Gabriel
Cardie Achille	Marsal Marcellono
Cristina Vincenso	Manfré Gaetano
Cozio Hyacinthe	Maurice Fernand
Dastogue François	Mendola Antonio
Daitilia Gennaro	Mivazzy Joseph
Da Senzo Antonio	Marcellino Molez
De Nicola Giovanni	Negrotte Domingo
Delos Santos José	Okigevich Giovanni
Dellirice Honoré	Palmesano Giuseppe
Doulluh Paul	Pellegrin Ainé
Duvan Mariano	Rando Pietro
Duskamp M pour Lont. [le Lalung]	Raffles Thomas Aînl. [plus]
Forstall Charles E	Regontire Auguste
Gartz Henri, confiseur	Stabile Giuseppe
Garis Enrique	Schilizzi Francesco
Giordona Pietro	Tarente Giacomo
Guanire Stefano	Torse Agapito
Hermel E	Vincent Bertob P.

S. D. L. C. INITIALES

LISTE DES DAMES

Dupont Marie Mrs	Corrette Widow Mrs
Cherbonnier Thérèse [Mrs]	Guillaume Louise Miss
Darcansel H Mrs	Massabat Céminine [Miss]
Dessommes M Miss	Ravrar Mrs
Brodebaur Lawart Mrs	

JOHN M. G. PARKER
Maître de Poste.

DIVERS.

ENGRAIS
DE VILLE,

FABRIQUE PAR LE

CHEMICAL

—AND—

BLOOD FERTILIZING WORKS.

Bureaux No 37 de la rue Peters, entre les rues Bienville et Douane.

ENGRAIS No 1,

POUR LA CANNE A SUCRE,

ENGRAIS No 2,

POUR LE COTON;

ENGRAIS POUR

Les Orangers et les autres arbres fruitiers.

Pour la Canne à Sucre..........	$60,00
" le Coton..........	45,00
" les Orangers et les autres arbres fruitiers..........	60,00
Super Phosphate pur..........	65,00
Os pulvérisés, purs..........	45,00

Par tonneau, en sacs de 200 livres.

Produits Chimiques constamment en magasin.

TRATE DE POTASSE,
" SOUDE.
MURIATE DE POTASSE,
PLATRE,
ACIDE SULFURIQUE,
SULFATE d'AMMONIAQUE.

La compagnie compose des engrais, sur commande, pour toutes les récoltes. Cette branche est une spécialité.

BUREAUX,

No. 37 de la rue North Peters,

Entre les rues Douane et Bienville

6 fév—

CHEMICAL AND BLOOD FERTILIZERS. CHEMICAL AND BLOOD FERTILIZERS.

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.

ENGRAIS DE STERN

SUPER PHOSPHATE

D'OS ET

OS PURS PULVÉRISÉS.

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire du Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les soi-disant meilleurs engrais de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65

Os purs moulus, par tonneau de 2000 livres..........$45

Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.

PAUL BOBELOT, Secrétaire et Trésorier.

J. J. MEYER, Agent Général,

22janv—4m

POUR FAIRE DE BELLES RECOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE. POUR FAIRE DE BELLES RECOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

6oct75—1an

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Founland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas

ANT. CARRIERE O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

27sept—1an

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. On trouve quelqu'un à toute heure au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
11 mai75—1an EDGAR LA RUE.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI

29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot..........	$100,000
1 lot..........	50,000
1 lot..........	20,000
1 lot..........	10,000
2 lots de $5000..........	10,000
4 lots de $2500..........	10,000
20 lots de $1000..........	20,000
50 lots de $500..........	25,000
1200 lots de $100..........	120,000
2000 lots de $50..........	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200..20,000
100 lots d'approximation de $100..10,000
100 lots d'approximation de $75..7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier..........	50 00
Demi-billet..........	25 00
Dixième de billet..........	5 00
Vingtième de billet..........	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai—

VENTES JUDICIAIRES.

Isidore Newman vs. I. C. Levi.
Bernard Moses vs. le même.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 6,994 et 7,005—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procèderai le MERCREDI, 22 mars 1876, et les jours suivants, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds du magasin, situé au No 108 rue du Canal, entre celles Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, consistant en bijoux, montres, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi, l'installation du dit magasin.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

On peut se procurer des catalogues en s'adressant au bureau du Shérif. 11mars—3t

Louis Fix vs. la Dame Marie Charlotte Brown et al.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,896.—En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. P. Harper, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procèderai, le LUNDI vingt-sept (27) de mars 1876 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Marigny, de la Victoire et des Champs-Elysées, et mesurant suivant plan dressé par E. N. Tourné, arpenteur, le 17 mai 1854 et déposé sous le No 262 en l'étude de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en vingt-trois pieds onze pouces quatre lignes de face au dit Chemin Public, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, d'environ cent vingt-neuf pieds deux lignes, mesure américaine, avec l'usage en commun d'une allée et d'une cour situées derrière le dit terrain et conduisant à la rue Marigny.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Théodore Soghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 31 mai 1854 portant vente de la dite propriété par A. A. K. Quertier à feu John Leah.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
24fév—3t. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR,
No 56 Exchange-Alley

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.
No 56 Passage de la Bourse.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:

Admission..........	$ 235 00	
Quotités..........	2110 25	
Pic-Nic..........	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes..........	26 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent..........	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875..........	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier..........	$ 12 10	
Docteurs..........	473 00	
Pharmaciens..........	632 00	
Secrétaire, 3 trimestres..........	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent..........	273 15	
Annonces et impressions..........	117 70	
Secours en argent..........	5 00	
Funérailles..........	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)..........	330 00	
Secours pour les inondés..........	20 00	
Divers (faux frais)..........	92 70	2236 55
Balance en caisse 1er janvier 1876..........		$954 07
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c..........	$ 300 00	
Deux Actions de Banque..........	50 00	
La Tombe et Terrain..........	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)..........	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)..........	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876..........		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection..........		456 00

Le 1er janvier 1875 la Société se composait de.......... 241 membres.

Admis depuis cette époque.......... 31 — 272 m

Sur lesquels il faut déduire:

Décédés..........	6	
Rayés aux Assemblées générales..........	52	
Absents démissionnaires..........	6	
Effectif actuel..........		208 m

Classés comme suit:

Membres Actifs..........	162
" Honoraires..........	23
" Bienfaiteurs..........	13
Total égal..........	208 m

11janv—7t

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerden, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Eddy, H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., B. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John Mc Nulty, Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasley, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

5 février 1876. 6 fév—10t

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE
A LA NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes..........	$782,975 87
Tiré en sus..........	4,242 9
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation..........	300,000
Bons des Etats-Unis en caisse..........	100,000 00
Autres actions et Bons..........	24,045 12
Dû par des agents de réserve et de rachat..........	89,637
Dû par d'autres banques nationales..........	7,146
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat..........	1,351
Propriété foncière, mobilier et installations..........	5,906
Dépenses courantes et taxes payées..........	11,163
Primes payées..........	60,000
Echanges pour le Clearing-House..........	194,218
Billets d'autres banques nationales..........	5,873
Petite monnaie (y compris les nickels)..........	641
Espèces..........	27,675
Billets Legal Tender..........	210,110
Total..........	$1,891,406

PASSIF:

Capital payé..........	$300,000
Surplus..........	37,000
Autres profits non partagés..........	27,022
Billets de banques non rachetées..........	269,996
Dividendes non payés..........	249
Dépôts individuels..........	$962,591 79
Certificats de dépôts, payables sur demande..........	400 00
Chèques certifiés..........	11,812
Chèques de caissiers non payés..........	24,387 — 1,028,162 20
Dû à d'autres banques nationales..........	12,355 27
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat..........	8,699 23
Total..........	$1,891,406 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit bilan exact.

HERM. ROEHL, caissier

Signé et juré devant moi, ce 8 octobre 1874.

JOS. COHN,
Notaire Public

Exact—Témoins: T. PRUDHOMME, L. E. CAIN.

Banque Nationale de l'Union,
A LA
NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes..........	$767,305
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation..........	500,000
Autres actions, bons et hypothèques..........	308,632
Dû par des agents de rachats et de réserve..........	80,057
Dû par d'autres banques nationales..........	950
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat..........	45,894
Propriétés foncières, mobilier et installation..........	46,270 12
Dépenses courantes et taxes payées..........	25,543
Echanges pour le Clearing House..........	255,056
Billets d'autres banques nationales..........	20,076
Petite monnaie y compris les nickels..........	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or..........	3,557 48
Billets legal tender..........	126,206 00
Total..........	$2,158,969 94

PASSIF.

Capital payé..........	$500,000 00
Autres profits non divisés..........	42,030 00
Billets de banque nationale non rachetés..........	449,387 00
Dividendes non payés..........	4,418 50
Dépôts individuels..........	
Certificats de dépôts payables sur demande..........	
Dû à d'autres banques nationales..........	
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers..........	387,487 29
Total..........	$2,158,969 94

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Pour le compte d'un propriétaire étranger, Magasins et demeures, de prix dans le deuxième et le troisième districts.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 8 avril 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, pour cause l'intérêt d'un propriétaire étranger, les propriétés suivantes, de prix:

1o Le grand et beau magasin en briques et à trois étages formant le coin sud-ouest des rues Vieille Levée et Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Vieille Levée, Chartres, Quartier et Hôpital. Il a été réparé et se loue actuellement $600 par an. C'est un excellent emplacement de commerce, près le marché français et l'hôtel des Monnaies des Etats-Unis.

2o Le magasin et demeure, en brique et à trois étages, solidement bâti, portant le No 241 de la rue Vieille Levée, dans l'îlet compris entre les rues Vieille Levée, Chartres, Esplanade et Quartier. Il est en face de l'hôtel des Monnaies des Etats-Unis; c'est un excellent emplacement de commerce, une agréable demeure et il se loue $480 par an.

3o La jolie maison double, en bois, portant les Nos 18 et 60 de la rue des Français, dans l'îlet compris entre les rues Union, Français, Fais et Dauphine, en face de la place Washington, dans un voisinage aristocratique.

4o La maison double et en bois, portant les Nos 124 et 126 de la rue Ste. Anne, dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Orléans, Dauphine et Bourgogne.

Pour les dimensions des terrains, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec toutes les clauses habituelles d'hypothèque et de privilège de vendeur, à pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de polices d'assurance et paiement, par les acquéreurs, des taxes de 1876, outre le montant des adjudications.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Octave de Armas, notaire public.

12mars—12,18,19,25,26mars et avril au8

Excellent emplacement de commerce. Jolies maisons, en briques et en bois, au centre du deuxième district.

Vente pour cause de départ.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 25 mars 1876, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu, positivement, à l'enchère publique pour cause de départ, les trois bonnes propriétés suivantes, situées dans le deuxième district, savoir:

1. Cet excellent emplacement de commerce, grocerie et café—formant le coin nord-ouest des rues Dauphine et Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Orléans, Ste-Anne et Bourgogne.

2. L'agréable résidence en briques et à trois étages, solidement construite, touchant à la première, désignée par le No. 63 de la rue d'Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, Dauphine et Bourgogne—localité de choix pour résidences privées ou résidences de personnes exerçant des métiers.

3. La jolie et agréable maison en bois et à étage, portant le No. 268 de la rue Dumaine, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Claiborne et Robertson. Elle est bien tenue partout; le voisinage est respectable et bien aménagé.

4.—Le joli cottage double portant le No 69 du Chemin du Bayou, dans l'îlet compris entre le Chemin du Bayou, les rues Remparts, Quartier et St Claude.

5.—Le cottage double en briques, portant le No 101 de la rue de l'Hôpital, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Remparts, Bourgogne et Quartier.

Pour les dimensions des terrains, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur, toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an. 5 pour cent pour les honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et paiement, par les acquéreurs de toutes les taxes de 1876, outre le montant de l'adjudication.

Un dépôt de dix pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera exigé.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs pardevant M, Octave Morel, notaire public.

4 mars—4, 5, 11, 12, 19 mars—à date

Une élégante résidence de famille.

La maison en briques, à étage et à mansarde, avec jardin sur le côté, au No 112 de la rue de l'Esplanade.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 25 mars 1876, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement, à l'enchère publique, pour cause de départ—

L'ELEGANTE résidence de M. Louis Gaguet, portant le No 112 de la rue de l'Esplanade dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Dauphine, Quartier et Bourgogne. La maison est en briques, à étage et à mansarde, bien finie partout, façade en briques pressées, verandah en fer, passage latéral et passage pour voiture, cour pavée en pierres plates; elle a un large corridor, 2 salons et salle à manger; cuisine, cave, chambre pour blanchissage et d'autres agréments au premier étage, 3 grandes chambres à coucher, bien éclairées; chambre à bain; salle de billard et chambres séparées de galerie; au deuxième étage; une mansarde finie et plusieurs chambres de galerie au troisième étage; gaz partout, water-works, cuve. Le tout en bon état et pourrait être occupé immédiatement. Il n'y a pas de propriété plus calme, de genre plus élégant et plus aristocratique que cette charmante avenue de résidences.

Les personnes qui désireront l'examiner sont priées de s'y présenter de 11 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et paiement par l'acquéreur, de toutes les taxes de 1876 outre le montant de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. E. Bouny, notaire public.

4mars—4,5,11,12,18 mars j. à date.

Pour cause de départ.

Le magasin en briques et à 3 étages, No. 67 de la rue Fulton, entre les rues Lafayette et Poydras et le magasin et demeure en briques et à étage, formant l'angle S. O. des rues Royale et Hôpital.

Le joli cottage en bois, à mansarde, No. 231 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Robertson.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 25 mars 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites, savoir:

1° Le magasin en briques et à 3 étages, No. 67 de la rue Fulton et No. 66 de la rue du Front, dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette. Le terrain a environ 31 pieds 3 pouces de face à chacune des rues Front et Fulton, sur environ 156 pieds de profondeur. Il est solidement bâti, près de l'Upper Coast Packed Landing et en face de la gare du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. C'est un point avantageux.

2° Cet emplacement de commerce, bien connu, formant l'angle S. O. des rues Royale et Hôpital, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital. Le terrain a 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale, sur 152 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue de l'Hôpital. La clientèle est une des meilleures; c'est un des meilleurs emplacements pour commerce et demeure, dans la partie supérieure du Deuxième District. La propriété est louée à bail, à un excellent locataire, jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $540 par an pour la première année, et $600 par an pour les années subséquentes.

Le bail est daté du 6 janvier 1876.

Les autres détails seront donnés à la vente.

Le joli cottage, bas, en bois, à mansarde, désigné par le No 231 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Robertson. Le terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 127 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur. La maison a environ 6 chambres; cuisine détachée et d'autres dépendances. Elle sera occupée jusqu'au 1er juin prochain, à raison de $15 par mois.

4. Deux terrains de choix pour bâtir, dans la rue Rocheblave, dans l'îlet compris entre les rues Rocheblave, Tonti, Kerlerec et Columbus. Les dits terrains ont chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 120 pieds.

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt l'an, hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement par les acquéreurs des taxes pour 1876—outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. O. Drouet, notaire public.

12,16fév—4 11mars—jusqu'à date.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876, les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL,
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.

J. P. Ronade, chairman; Martin Besanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours,

Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pihiet, Julien Vezin.

Comité Arbitral.

A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Basile Dabat.

Grand Maréchal, Léon Bedon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd Joseph Laguens,
3me H. Guerchoux (aux Abattoirs.

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens,

1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1436.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 F. O. Grève, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA,
13 janv—7t Secrétaire.

BANQUE NATIONALE DE LA NLL ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes..........	232,768 83
Tiré en sus..........	1,427 60
Bons des E. U. pour garantir la circulation..........	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques..........	1,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve..........	3,377 33
Dû par d'autres banques nationales..........	2,396 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat..........	581 02
Propriétés foncières, mobilier et installations..........	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées..........	5,148 13
Primes payées sur bons des E. U..........	30,000 00
Chèques et autres items au comptant..........	290 49
Echanges pour le Clearing-House..........	26,066 91
Billets d'autres banques nationales..........	13,277 00
Petite monnaie y compris les nickels..........	965 05
Espèces..........	344 18
Billets Legal Tender..........	5,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats..........	9,00 00
Total..........	$714,922 61

PASSIF

Capital payé..........	$300,000 00
Surplus..........	1,000
Autres profits non partagés..........	7,809 44
Billets de la Banque nationale en circulation..........	176,280
Dépôts individuels..........	223,337 97
Certificats de dépôts payables sur demande..........	3,0 0 40
Certificats de dépôts à terme (time)..........	1,000 00
Dû à d'autres banques nationales..........	900 27
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat..........	1,795 23
Total..........	$714,922 61

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

SUCRE CHANTEAUD

A L'OXYDE DE FER SOLUBLE

Les premiers médecins de Paris considérant ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux connus, et comme le seul produisant jamais de constipation. Son action est héroïque chez les enfants débiles, les jeunes filles délicates, pauvres de sang, les convalescents et dans le traitement de l'*Anémie*, de la *chlorose*, des *Pertes blanches*, de la *Menstruation difficile*, des *Maux d'estomac*, et surtout des *Névralgies* et de la *Phtisie*.—Dépôts: MM. Duconas et Montrose & Cie.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Vaches laitières! Vaches laitières!

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale, LUNDI, 20 mars, à midi, il sera vendu dans la rue Conti, entre les rues Broad et White—

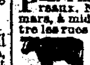

7 Vaches laitières No 1,
1 Cheval bai, bel animal,
1 Magnifique charrette à lait neuve et harnais,
1 Magnifique taureau,

Et tous les ustensiles nécessaires dans une vacherie.

Conditions—Comptant. 17 mars—

Vente pour opérer un partage.

PAR PLACIDE J. SPEAR.—encanteur.—Bureaux No 46 de la rue Royale.—SAMEDI, 18 mars 1876, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale, entre Douane et Canal, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Cette magnifique maison en briques à étage, No 174 rue d'Orléans, vis-à-vis du marché Tremé, entre les rues Marais et Villeré, ayant un magasin au rez-de-chaussée, quatre chambres au premier et une cour, entrée, véranda sur la rue. Une autre bâtisse en briques à étage, dans la cour, ayant quatre chambres et un balcon, gaz dans la maison, cour entrée, waterworks, latrines, etc. Les susdites bâtisses sont construites sur un lot de terre désigné par le No 3 de l'îlet No. 57, et mesure 32 pieds de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 71 pieds, 4 lignes du côté de la rue Marais, 71 pieds, 11 pouces, 21 lignes sur la ligne opposée.

2° Une autre bâtisse en briques à étage, ainsi vis-à-vis du marché Tremé, façade en fer, No 166, dans l'îlet borné par les rues St. Pierre, Orléans, Marais et Villeré, ayant un magasin au rez-de-chaussée, quatre chambres au premier, une galerie photographique à la mansarde et un véranda. Une bâtisse en bois de deux chambres dans la cour, waterworks, latrines, etc. Le tout construit sur un lot de terre désigné par la lettre A et mesure 23 pieds, 5 pouces de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 61 pieds, 3 pouces, 6 lignes.

3° Une autre bâtisse en briques à étage sur le même îlet, sur la rue St. Pierre No 241, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée, quatre au premier, deux à la mansarde et un vérandah; une cuisine en bois, de quatre chambres, hangar à laver, waterworks, latrines, etc. Le tout construit sur un lot de terre désigné par la lettre B et mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue St. Pierre sur une profondeur d'environ 55 pieds, 2 pouces.

Voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—La moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets avec coupons des acheteurs, portant intérêt à raison de 8 pour an de date jusqu'au paiement et garantis par le privilège de vendeur. Les acquéreurs assumeront les taxes payables en 1876, et se soumettront aux clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

12 mars—

PAR NASH & HODGSON.

Vente positive et sans réserve

—de—

Une Habitation sucrière de choix sur le Bayou Têche.

Du consentement des parties intéressées Pour une liquidation de société.

Vente à l'encan, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON.—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureaux, No 13 de la rue Carondelet—MERCREDI, 29 mars 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde du rez de-chaussée de l'Hôtel St. Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du consentement de toutes les parties intéressées,—pour une liquidation de société—il sera vendu, à l'encan, sans réserve ou limite, au plus haut enchérisseur—

L'Habitation Pellerin.

1° L'HABITATION SUCRIERE DE CHOIX, située sur le Bayou Têche, connue sous le nom de HABITATION PELLERIN, dans la paroisse Ste Marie, laquelle habitation appartenait jadis à Mme Amanda Sillan et comprend les morceaux de terre suivants:

1° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat A., No 723, contenant environ 606 66/100 arpents de superficie, moins cette partie de terre sur laquelle se trouve le "CYPREMORT POST-OFFICE STORE" borné, au Nord, par le Bayou Têche, au Sud et à l'Est par des terres de Mme Edouard Sillan et à l'Ouest par des terres de A. Sorrel.

2° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat A., No 703, borné, au Nord, par le Bayou Têche, au Sud, par des terres de Mme Sillan et de Bertrand, à l'Est par des terres de Mme G. Laclaire Fuselier, contenant environ 600 08/ioarpents de superficie.

N.-B.—Le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, traverse ces deux derniers morceaux de terre; conséquemment les parties de ces terres que la compagnie de ce chemin de fer pour la voie, le droit de passage, les dépôts, &c., sont exceptées de la vente.

3° LA SECTION FRACTIONNELLE 35 terrains 1 et 2 de la section 36, dans le T. 13 R. & E. et les terrains 4 et 5 de la section 2, dans le T. 14 S. R. & E., contenant ensemble 124 acres.

4° UN MORCEAU DE TERRE, étant une partie de l'Habitation Laplace, situé du côté Est du Bayou Têche, ayant une façade de 12 1/2 arpents sur le dit Bayou, sur environ 40 arpents de profondeur, et comprenant une partie des certificats A.—723—A 723 et B. 1932. Le dit morceau est borné, à l'Ouest par le Têche, au Nord par des terres de Jacquet et au Sud par celles de Mme Edouard Sillan.

Cette portion de terre sera vendue séparément.

CETTE HABITATION DE PRIX sera vendue séparément, et il sera vendu avec toutes les bâtisses et améliorations, machine, appareil, instruments aratoires, plant de canne, récolte sur pied, bestiaux, etc., qui s'y trouvent. Etant la même habitation achetée par le propriétaire actuel, le 1er mars 1875, du shérif de la paroisse Ste Marie, dans l'affaire Elmore Dufour vs Mme Amanda Sillan, procès No 6913.

N. B.—Sur un des morceaux de terre compris dans l'habitation Pellerin, il y a un morceau de terre situé entre le Bayou Têche et le chemin public—ayant environ 1 arpent carré, attenant et consacré comme cimetière; il est excepté de la vente.

TERMES ET CONDITIONS.—Un quart comptant; le reste en paiements égaux à 1, 2 et 3 ans. Les billets devront être divisés en coupons, au gré des parties intéressées; ils porteront 8 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale, privilège de vendeur, de jour de la vente jusqu'au paiement, les clauses de "non aliénando," transfert de police d'assurance et 5 pour cent pour honoraires d'avocat. Les acquéreurs devront payer, outre le montant des adjudications, toutes les taxes dues et exigibles en 1876.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant James Fahey, notaire public.

27 fév—5, 12, 19, 25 mars—jusqu'à date.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaïennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
253 Case Hook & Ladder No 3.
263 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Coin Haynes et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, [illegible]RKS & CO.

Verrerie, ferblanterie, fusils de chasse, cannes, lingerie, "[illegible]tions," broderies, dentelles, &c.

—Egalement à midi—

15 pièces toiles à voil[illegible]

Un grand choix de [illegible] montre en or et en plaqué.

PAR HOFFMAN, M[illegible] & CO.— Alex. Levy, encanteur—[VEN]DREDI, 17 du courant, à 10 heures et [illegible] du matin, à leur salle d'encan, au No 33 [illegible] rue des Magasins, il sera vendu—

Le susdit stock—sans [illegible] réserve quelconque.

Conditions à la vente. 17mars—

PAR S. GU[IN]AULT.

Propriété de valeur [illegible] au fleuve et terrains sur les rues [Ch]artres, Royale, St-Claude [illegible] Marais.

PAR S. GUINAULT, [en]canteur.— Bureau, encoignure Passa[ge] de la Bourse et Bienville.— SAMEDI, 25 m[ars 1]876, il sera vendu à midi, à la Bourse des N[égoci]ants et Encanteurs, rue Royale—

Une portion de terrai[n] [illegible] deux lots de terre Nos 1 & 2 ayant [illegible] pieds 9 pouces 5 lignes de face au chemin publi[c] [illegible] 47 pieds 5 pouces 3 lignes de face à [illegible] sur une profondeur moyenne de [illegible] pieds 2 pouces et demi; ensemble une maison [illegible] contenant cinq chambres, hangar, citerne, arbres [frui]tiers, &c., &c., pour lion exceptionnelle pour [un] café et grocerie. Le pavage en face de la pro[priété] est payé.

2 autres lots de terre [illegible] & 6 traversant l'îlet de la rue de Chartres à [la rue] Royale, ayant chacun 47 pieds sur chacun[e des] dites rues sur 215 pieds de profondeur.

2 autres lots de terre [Nos] 15 & 16 traversant l'îlet de la rue St-Claude [à la rue] Bons-Enfants à la rue des Marais, ayant ch[acun] 40 pieds et demi de face à chacune des rues [illegible] sur 237 pieds de profondeur—Voir le pla[n à la] Bourse.

Conditions—Moitié c[omptant] et le reste payable à un crédit d'un an [en billets] portant 8 p.c. d'intérêts de dates [illegible].

Actes de vente pard[evant] J. Cuvillier, notaire public, aux frais des [acqué]reurs et comprises les taxes de 1876 et 1877 [illegible]. Les acheteurs se soume[ttront] aux clauses pénales d'usage. 17mars—

PAR O. V[AL]ETON.

Liquidation de la [mais]on J. Benezech.

Vente sa[ns r]éserve

de vins, liqueurs [et a]rticles divers.

PAR O. VALETON, [en]canteur, Bureaux 9 & 95 rue des Ma[gasins]—VENDREDI, 17 mars, à 10 heures du m[atin] il sera vendu tout le fonds du commerce de v[ins et] liqueurs de Mr J. Benezech, rue Bienville [No]s 29 & 31, entre Chartres et Vieille-Levée—

Une grande variété de [vins] en caisses et barriques; Liqueurs [en b]outeilles, Fruits, conserves alimentaires [&c.], &c., &c. Des catalogues seront prêts [illegible] matin au bureau de l'encanteur. 12mars—

Tourteaux d'huile [de] graines de coton.

Pour le compte d[e qui] il appartiendra.

PAR O. VALETON, [encan]teur, bureau 93 et 95, rue des Magasi[ns]—SAMEDI, 18 mars à 10 heures du matin, il sera [vendu] au Boston Warehouse, rue Lafayette e[ntre] Magasins et Camp—

500 tonneaux, plus [ou m]oins, de Tourteaux d'huile de graines de [coton] de la marque Bienville, manufacturé à [illegible] graines pure et saine et empaquetés d[ans] des sacs (gunny) bien conque.

Les conditions de la [vente] sont comptant payable sur livraison. Le[s tour]teaux devront être inspectés par l'acquér[eur] au moment de la livraison. Le vendeur [livrera] les dits Tourteaux sans frais, à bord du [illegible] navires à n'importe quel wharf de la ville. 11mars—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT A[NNU]EL—1875.

Le Conseil d'admini[stration] arrivé au terme de la mission qui lui a [été confiée], a l'honneur de présenter aux sociétai[res le] résumé de ses travaux pour l'année qu[i vien]t de s'écouler (29 novembre 1875.)

COMITE DE FINANCES.

Rapport [du T]résorier.

La balance en caisse [au 29] novembre 1874 était de.......... $ 1,002 75

Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions.......... 10,813 50

Total des recettes.......... [illegible]

A déduire pour les dépenses pendant la même période:

Assurance de l'Asile.......... [illegible]

Asile, son contenu.......... $ 46 76

Waterworks.......... 40 00

Taxes de drainage.......... 68 90

Gardien de l'Asile.......... 2,638 70

Médecins.......... 1,549 50

Pharmaciens.......... 1,447 51

Collecteur (sa commission).......... 851 50

Secrétaire.......... 250 00

Annonces et frais de bureau.......... 156 46

4134 bons de secours.......... 2,104 50

Fournitures, ustensiles, lingerie.......... 195 67

Provisions.......... 507 43

Réparations à l'Asile et tombeau.......... 225 20

Gaz et charbon.......... 159 80

Inhumations.......... 26 00

Funérailles.......... 523 00 — $ 11,48[illegible]

Balance en caisse novembre 1875.......... [illegible]

Calcul de [la ba]lance:

Le 29 novembre 1874 balance en caisse était de.......... [illegible]

Reçu pour quotités de membres honoraires.......... [illegible]

Net profit du Pique-Nique, (Juillet 1875).......... [illegible]

A déduire:

Aux inondés de France.......... [illegible]

Collecteur (sa commission).......... 48 16

Balance en caisse.......... [illegible]

Actif de la Soc[iété]:

L'Asile, ses dépend[ances] son contenu et [illegible] beaux.......... $ 73,000 00

A déduire.......... 500 00

50 actions à $10.00.......... [illegible]

Actif net.......... $71,580 [illegible]

EFFECTIF D[E L]A SOCIÉTÉ.

Rapport du C[omité] d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de.......... [illegible] membres

Admis depuis cette époque.......... [illegible]

Sur lesquels il faut déduire:

Membres honoraires.......... [illegible]

Démissionnaires.......... [illegible]

Rapatriés en France aux frais de la société.......... [illegible]

Expulsés.......... [illegible]

Décédés à l'Asile.......... [illegible]

Décédés à domicile.......... [illegible]

Rayés aux assemblées générales.......... [illegible]

Effectif actuel.......... [illegible]

Classés ainsi qu'il suit:

Sociétaires exempts de quotités.......... [illegible]

Membres honoraires.......... [illegible]

Pensionnaires à l'Asile.......... [illegible]

Secrétaires suspendus.......... [illegible]

Fils de sociétaires.......... [illegible]

Veuves de sociétaires.......... [illegible]

Membres actifs.......... [illegible]

Total égal.......... [illegible] membres

Comité [de S]ecours.

Le Comité a délivré [illegible] bons de secours représent[ant] [illegible]

Service [M]édical.

Le rapport du Dr T[illegible], chargé du service médical de l'Asile, cons[tate qu']il a soigné 211 malades qui y ont séjourné [illegible] journées.

Pour le 2nd District, [le Dr] H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malade[s qui] ont nécessité 2-95 visites.

Le Dr A. W. de Ro[aldès] chargé du 1er et du 4ème districts, a soign[é illegible] malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème [district] qui est confié aux soins du Dr A. de Roa[ldès], a soigné 103 malades qui ont nécessit[é illegible] visites.

Le service adminis[tratif] pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il s[uit, d'a]près le procès verbal d'élection du 28 Nove[mbre]:

MM. J. Schweitzer, pr[ésident], rue Royale 166

M. Manadé, vice[-prési]dent, rue Vieille Levée 89.

N. Bouvier, tréso[rier], rue Ste. Anne 43.

J. P. Carrère, rue [illegible] 3 } Formant le comité de finance

I. Monant, rue du [illegible] 123

J. Rivard, rue B[ourgo]gne 120

J. Soudain, rue d[illegible]ans 211 } Formant le comité d'admiss.

J. Leblanc, rue V[illegible] Levée 255.

A. Mailhes, rue P[illegible] 270.

J. P. Dutrey, Mar[illegible] Dryades 47, 49

G. Villeneuve, rue [illegible]ana, coin Villeré.

C. Gouzy, rue des [Fr]ançais 133

[Fermé] le Comité de secours.

L'attention des Socié[taires] est appelée sur les nouvelles limites adop[tées] pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérie[ure] de la ville:

De la rue Jackson jus[qu'à] la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la [illegible].

Pour la partie inférie[ure] A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue [illegible]ogne. Dans le 3ème District jusqu'à la Statu[illegible] les chars de la rue du Maine. 3ème District. [illegible] la rue des Français jusqu'au Canal Marign[y].

Le Conseil, en termin[ant] ce rapport, informe les Sociétaires des nomi[nati]ons qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMO[N], Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Ro[illegible] 275 rue Ste Anne.

Collecteur—P. P. CHA[illegible], 534 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. [D]UBARRY,

Médecin—Pour l'Asile—[illegible] J. TOUATRE.

Pour la partie supér[ieure] de la ville—DR. A. W. de ROALDES, rés[iden]ce, 45 Decatur. Office coin Magasins et N[illegible].

Pour la partie infér[ieure] de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des R[empa]rts.

Les Pharmaciens so[nt les] mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Présiden[t] J. SCHWEITZER,

Le Secrétaire L. SIMO[N].

Nouvelle-O[rléa]ns, 23 décembre 1875.

24 déc—6f

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de [la ru]e Gravier.

—Assure[contr]e—

LES RISQUES D'INCE[NDIE], DE MER ET DE RIV[IERES].

Aux plus Bas [illegible] du Tarif.

A. EIMER BADE[R], Président.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMEYE[R], Secrétaire.

Première A[nnée] Fiscale.

Primes reçues.......... $126,126 71

Pertes par incendies [et] rivières payées.......... $61,647 43

Réassurances, refactio[ns] [illegible] (sic), dépenses, etc.......... [illegible]

Total de l'Actif.......... $794,818

DI[VIDEN]DE.

Intérêt sur le Capital pa[yé], 10 pour cent.

Dividende sur le Capital [payé], [illegible] pour cent.

Dividende sur Primes p[ayées], [illegible] pour cent.

DIRE[CTEUR]S:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Ke[illegible],	W. B. Schmidt,
M. A. Batnagar,	Th. L[illegible],	H. Sieg,
dex,	E. F. De[illegible]ondis,	O. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Mi[illegible],	H. I. Naalts,
J. N. Schwarz,	Chas. [illegible],	H. Pohlman,
Louis Schwarz,	M. Fra[illegible],	F. Rickert,
X. Weissenbach,	H. R. G[illegible],	F. Roder,
H. Wildermann		

Examinez vos [vie]illes photographies et en[vo]yez-les à

JOHN H. CLARKE,

101..........rue du [C]anal..........101

M. CLARKE se cha[rge] de faire de grandes copies, cadres, co[uleurs] à l'huile, aquarelle ou pastel. Indiques la [couleur] des cheveux, des yeux et le teint. Les p[hotogra]phies sont d'une ressemblance frappante.

J[OH]N H. CLARKE,

au No [10]1 de la rue du Canal.

28 mars—an D